

**ADEB.37** (Association de Défense de l'Environnement du Besland) 24 rue René Descartes, 37240 Ciran\_ asso.deb37@gmail.com

**APELTA** (Association pour la Protection de l'Environnement du Lochois et des Territoires Avoisinants) Mairie de Verneuil sur Indre, 1place de la Mairie, 37600 Verneuil sur Indre \_apelta@laposte.net

**APEP** (Association de Protection de l'Environnement Pressignois) 3 lieu -dit La Sablonnière, 37350 Le Petit Pressigny \_ info.a pep37@gmail.com

**NOUVEL HORIZON 37** lieu-dit les Monpouets, 37460 Céré-la-Ronde \_nouvelhorizon37@yahoo.com

## **Objet : Eoliennes la face noire de la transition écologique**

Madame la Préfète

Nos associations viennent d'apprendre avec stupéfaction que vous avez signé l'autorisation du premier parc éolien en Indre et Loire, et ceci, sur notre territoire de Loches Sud Touraine au lieudit « le Bois Bodin ». Nous sommes atterrés, car votre décision est non seulement contraire aux avis des Maires et de Vou et de La Chapelle Blanche, mais aussi des conclusions de l'enquête menée par le Commissaire Enquêteur que vous avez mandaté pour recueillir les sentiments de la population concernée par ce projet !

Votre décision nous parait, de plus, contraire, aux propos exprimés par le Président de la République qui, à la suite de ses nombreux débats en Région, a souhaité confirmer le rôle et les prérogatives locales des élus. Nous ne sommes pas du tout opposés au développement des énergies renouvelables et nos associations sont totalement solidaires du PCAET qui a été voté à l'unanimité en juin 2019.mais nous nous opposons avec la plus grande fermeté à l'installation dans notre département de ces aérogénérateurs intermittents qui vont compromettre durablement notre qualité de vie et notre environnement sans répondre véritablement à l'objectif recherché.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre en compte la volonté de Loches Sud Touraine de contribuer à la transition écologique en privilégiant les économies d'énergie, en exploitant des ressources disponibles, compatibles avec l'intérêt des habitants, avec la protection de notre Patrimoine et avec l'économie du territoire : filière bois, méthanisation, géothermie, petit hydraulique...

Le récent rapport Aubert confirme d'ailleurs le constat fait par la Cour des Comptes en mars 2018 : l'éolien ne contribue en rien à la lutte contre les GES, il coûte cher à notre économie et au consommateur / contribuable, il ne crée que très peu d'emplois et détruit les paysages et l'économie de nos zones rurales. Le gigantisme, le bruit et les infrasons de ces machines sont une violence imposée aux habitants impactés.

Pour faire connaitre toutes ces raisons, nous avons décidé d'informer les élus de Loches Sud Touraine qui sont favorables au développement de l'éolien sur notre territoire, à travers l'association NEST ou en montant des projets dans leur commune (souvent au mépris de communes limitrophes impactées !) des inconvénients de cette filière. A cet effet, nous allons leur adresser officiellement le livre « *Eoliennes, la face noire de la transition écologique* » de Fabien

Bouglé, publié aux éditions du Rocher, afin qu'ils soient conscients des conséquences négatives de cette source d'énergie intermittente.

Ce document soulève la dangerosité de cette filière industrielle tant en termes d'impacts environnementaux que de santé publique ou d'atteinte à la biodiversité. En outre, cet ouvrage dévoile une filière discréditée par un lobbying intensif et souvent mensonger, voire par la présence d'une corruption omniprésente ... La presse a salué unanimement la qualité de cet ouvrage considéré comme sérieux et très documenté. Le quotidien « Les Echos » du 14 octobre 2019 précisait d'ailleurs à cet égard : « *Cet ouvrage constitue un salutaire exercice de démystification de l'éolien* ». Les informations qu'il contient révèlent une filière trompeuse sur les bénéfices à en attendre, des pratiques souvent inacceptables dans notre République, voire de graves dangers dont les autorités doivent être informées.

En acceptant l'installation d'éoliennes dans notre zone, vous ne respectez pas certains droits fondamentaux ou constitutionnels de notre pays, en particulier le principe de précaution et vous méprisez l'avis exprimé par la population concernée sur des projets qui ont un impact non seulement sur l'environnement, sur notre Patrimoine ou sur la biodiversité mais aussi sur la vie d'autrui ...

Nous nous permettons donc de vous adresser à votre intention et celles de vos services, un exemplaire de cet ouvrage et espérons que l'appel que nous comptons faire de votre décision sera couronné de succès et épargnera finalement à notre territoire peu venté et particulièrement riche en Patrimoine le désastre éolien.

Nous vous demandons de bien vouloir agréer, Madame la Préfète, l'expression de notre très respectueuse considération.

Mme JOURDANNE	Mr MARTIN	Mr VANDEWEGHE	Mr CAUBEL
Pdte de l'ADEB.37	Pdt de l'APELTA	Pdt de l'APEP	Pdt de Nouvel Horizon 37

Copie :

Me ANGENAULT  
Mme AUCONIE  
Mr BABARY S  
Mr DUBOIS  
Mme GERVES  
Mr HENAULT  
Mme GALLAND  
Mr LOUAULT P  
Mme METADIER  
Mr PAUMIER JG  
Mme TARTARIN  
Mr VANNIER